



Entreprise : INOXIA

Renouvellement de l'engagement :

Directeur Général d'INOXIA, je renouvelle par la présente l'engagement de notre agence à soutenir les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail et la protection de l'environnement. Ma détermination à faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence est intacte et je m'engage à les intégrer dans la stratégie de notre agence, sa culture commerciale, et ses modes opératoires.

Philippe BARRE
Directeur Général

Illustration du principe du Global Compact : n°8 :

« Les entreprises sont invitées à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement. »

Action :

CONTRIBUTION A LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Indépendante depuis sa création il y a 12 ans, l'agence de communication et de marketing créatif INOXIA s'est imposée parmi les plus grandes agences de communication d'Aquitaine (France) et accompagne ses clients à la fois nationaux et régionaux sur tous les champs de la communication, de l'identité de marque à la création publicitaire, du design graphique à la création d'outils interactifs, du marketing on-line à l'édition promotionnelle... Riche de 26 collaborateurs impliqués, INOXIA a réalisé un chiffre d'affaire de près de 2,5 millions d'euros sur l'exercice 2007/2008.

Depuis 2007, les exigences du développement durable s'imposent progressivement au secteur de la communication et de la publicité, réputé très concurrentiel. Anticipant ce mouvement, INOXIA s'est engagée dès 2003 dans le programme « Performance Globale Entreprise Durable » proposé par le Centre des Jeunes Dirigeants afin d'allier efficacité économique, responsabilité sociale et respect de l'environnement.

Cette démarche pionnière lui a permis de mettre en oeuvre une démarche de progrès en faveur du développement durable. Elle s'est déclinée en 2007 par l'intensification de la politique d'INOXIA en matière de lutte contre le réchauffement climatique autour de 4 axes.

+ Des engagements clairs et rendus publics

L'intérêt que porte INOXIA à la problématique du réchauffement climatique se manifeste depuis plusieurs années au travers de sa politique de management environnemental et d'achats responsables qui privilégie process et produits ayant le moindre impact environnemental.

Ce souci a amené l'entreprise à participer à l'élaboration du Plan Climat Régional à l'invitation du Conseil régional d'Aquitaine et à adhérer à plusieurs initiatives régionales et internationales mobilisant les entreprises autour de cet enjeu :

- adhésion à la charte des entreprises pour le Climat lancé par le Conseil Régional d'Aquitaine
- adhésion au Carbon Neutral Network du Programme des Nations Unis pour l'Environnement (PNUE)
- adhésion au programme « Care for climate » de l'ONU

+ Réalisation d'un Bilan Carbone™

Afin de disposer d'un diagnostic effet de serre fiable concernant son activité, INOXIA a réalisé son Bilan Carbone™ complet sur la période 2006-2007.

Cette initiative avait avant tout pour but de parvenir à une bonne évaluation de ses émissions directes ou induites par son activité, afin de pouvoir concevoir et mettre en place un plan de réduction de ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).

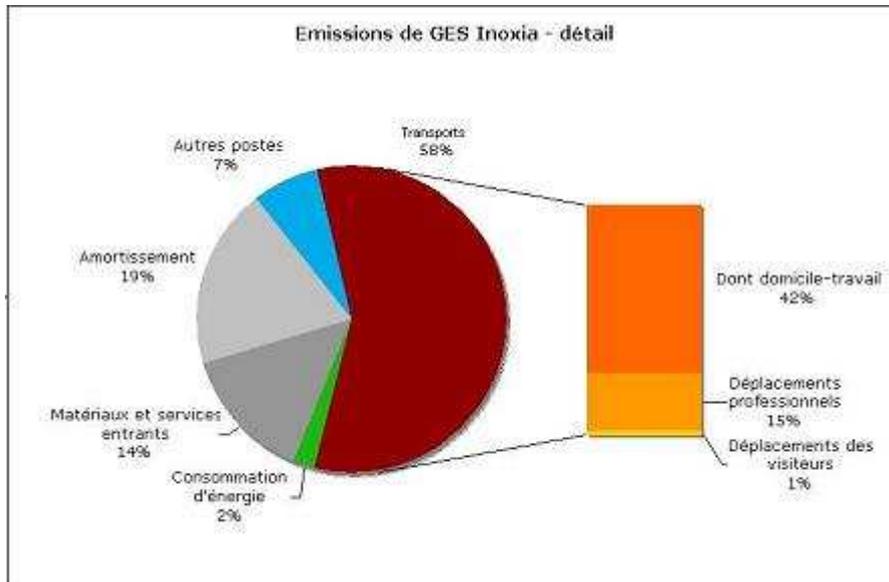
Réalisée en partenariat avec Goodplanet.org, association présidée par Yann Arthus Bertrand, cette démarche a permis à l'agence d'**évaluer précisément les émissions de gaz à effet de serre liés à la globalité de son activité.**

Les données prises en compte ont été principalement les suivantes :

- Énergie des locaux
- Fret associé à l'activité
- Déplacements professionnels
- Déplacements domicile – travail des salariés
- Matériaux entrants
- Gestion des déchets recyclables

Certaines données n'ont pas été prises en compte car indisponibles ou considérées comme négligeables au regard de l'activité : restauration des employés, Consommation en eau, Achat de frigorigènes...

L'estimation de l'impact sur le climat d'INOXIA s'élève ainsi sur la période 2006-2007 à **84,04 tonnes équivalent CO2 (t CO2e)** réparties comme suit :



Ces 84,04 tonnes de gaz à effet de serre émises par l'activité d'Inoxia sont plutôt dans la moyenne basse des agences de communication/conseil de taille similaire. Pour se donner un autre ordre de grandeur, il convient de ramener ce chiffre au nombre de salariés, ce qui représente pour INOXIA **2,4 t CO2e par salarié** (Les émissions annuelles moyennes d'un français sont aujourd'hui de 8,8 tonnes).

+ Compensation Carbone

INOXIA a décidé de pratiquer la compensation de cette « empreinte » par une contribution financière volontaire à ActionCarbone.org qui soutient des projets d'énergies renouvelables, d'efficacité énergétique et de reforestation dans les pays du Sud. Ce don a été affecté à un projet chinois.

En choisissant de compenser ses émissions de GES de la période 2006-2007, INOXIA a choisi d'anticiper une imposition qui paraît inéluctable pour les années à venir : la taxe carbone.

Cette contribution financière volontaire n'est en aucun cas une façon de se dédouaner de notre responsabilité environnementale en se donnant bonne conscience tout en continuant à fonctionner "comme avant". C'est au contraire le point de départ d'une action de sensibilisation destinée à tous les collaborateurs et à nos différents partenaires pour engager les efforts nécessaires à la lutte contre le réchauffement climatique.

Cette contribution financière s'ajoute par ailleurs aux dons effectués par INOXIA à des organismes de préservation de la forêt primaire comme l'ONG « Rainforest Concern » dans le cadre de notre adhésion au club « 1% pour la planète » (www.onepercentfortheplanet.org/fr)

+ Lancement d'un « Plan de Déplacement Agence » pour minorer l'impact environnemental des transports liés à notre activité

Pour arrêter l'accroissement de l'effet de serre, la Terre ne peut supporter que 2 tonnes de GES par individu et par an... il nous faudra donc redoubler d'efforts dans les prochains mois pour être compatibles avec un réel développement durable. Sur la base de son Bilan Carbone®, INOXIA s'est donc engagée à réduire ses émissions de 20% d'ici 2 ans.

Afin d'y parvenir et compte-tenu de la prévalence des émissions de GES liés aux transports domicile-travail des salariés (42% des émissions), INOXIA a lancé un Plan de Déplacement Agence (PDA) en octobre 2007 avec pour objectifs majeurs d'encourager des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle chez ses salariés et de promouvoir une politique d'éco-mobilité dans l'entreprise.

Un plan d'action a été défini pour une période de deux ans. Il prévoit notamment :

- Promotion du train, systématiquement préféré à l'avion pour tous les déplacements professionnels en dehors du périmètre régional. Si l'avion reste incontournable, son coût CO2 est obligatoirement compensé.
- Incitation au co-voiturage pour les déplacements professionnels dans le périmètre régional (politique de remboursement de frais plus coercitive)
- Mise à disposition gracieuse de vélos en libre service et de cartes de Tram en pool pour les petits trajets professionnels ou personnels quotidiens. Réflexion sur l'acquisition d'un deux roues électrique à usage collectif.
- Incitation à la rationalisation des transports chez nos partenaires (notamment coursiers et imprimeurs)
- Prise en charge par l'entreprise à 100% des abonnements mensuels de Tram pour encourager les salariés à opter pour ce mode de déplacement
- Facilitation du travail à domicile (Promotion de l'usage des NTIC : Webmail, Carte 3G en pool...)
- Actions de sensibilisation internes sur les modes de transports doux et de l'éco-conduite

Un premier bilan d'étape sera effectué en octobre 2008. Il permettra de mesurer les efforts accomplis depuis la mise en place du PDA, en complément des autres efforts entrepris pour réduire nos émissions de GES (éco-gestes, meilleure gestion de l'énergie, achats responsables...).

+ Mesure de l'impact environnemental de nos prestations

Dernier axe de notre politique de lutte contre le changement climatique, l'intégration d'une expertise en interne pour mesurer l'impact environnemental de nos prestations nous permet de sensibiliser nos clients aux émissions de GES liées à leurs actions de communication.

Habilitée par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'énergie) pour conduire des Bilans Carbone™, INOXIA est aujourd'hui à même d'évaluer le poids carbone des outils et supports qu'elle conçoit pour le compte de ses clients. A terme est prévu la possibilité d'un étiquetage carbone de nos campagnes.

Une autre façon de sensibiliser au changement climatique...

Contact :

Jean-Marc Gancille

INOXIA

Directeur du Développement Durable

06 89 86 50 67

jeanmarc.gancille@inoxia.com

www.inoxia.com

www.zeblog2latribu.com

<http://publicitairesvsecoblanchiment.ning.com/>